



15
ANS

ENTREPRENDRE
POUR L'AVENIR

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

15 ANS D'ACTIVITÉ

20 communes réunies Ensemble, on voit plus loin !

15 ans, c'est l'occasion de voir le chemin parcouru et de nous projeter vers l'avenir. Car l'aventure de notre intercommunalité, forte aujourd'hui de 20 communes, continue en s'appuyant sur les valeurs lui ayant permis de grandir, pour devenir **le point d'équilibre de l'axe Nord-Sud**, entre Strasbourg et Mulhouse.

Depuis sa création, Colmar Agglomération a tenu ses engagements auprès des communes et des habitants. Malgré un contexte économique difficile, nous avons su créer un environnement attractif, pour favoriser l'installation et le maintien des entreprises. **Les entreprises, c'est du travail, c'est de l'emploi.**

Nos actions ont porté leurs fruits, avec un principe : **une fiscalité modérée** ayant permis aux contribuables de l'agglomération, particuliers et entreprises confondus, de réaliser en 2018 une économie globale de 11,72 M€ par rapport aux taux moyens nationaux.

Ces résultats ont aussi été atteints avec **un encours de dette très largement inférieur à la moyenne nationale** des agglomérations de taille comparable : 50 € à l'habitant au 31 décembre 2017 contre 396 € pour la moyenne nationale.

Par ailleurs, les communes membres auront bénéficié ces 5 dernières années d'une **dotation de solidarité communautaire** de 22,4 M€.

Le niveau global d'investissement s'inscrit dans la même dynamique : **plus de 200 M€ réalisés** par Colmar Agglomération durant ses 15 années d'existence.

Ces chiffres ne seraient rien s'ils n'aboutissaient pas à des équipements profitant à tous les habitants de l'agglomération, tels que la base nautique, l'Observatoire de la nature, le refuge pour animaux, et les centres de tri d'Horbourg-Whir, Colmar et Wintzenheim. Il s'agit pour ces trois unités d'un investissement global de 8,6 M€ !

Continuons alors à poursuivre la voie tracée ensemble. Elle est garante de notre réussite au service des habitants de l'agglomération.

Gilbert Meyer

Président de Colmar Agglomération,
Maire de Colmar

N°11

Lettre d'information
de Colmar Agglomération
32 Cours Sainte Anne, Colmar
03 69 99 55 55
Décembre 2018
ISSN 1952- 3327

Directeur de la publication :

Gilbert Meyer, Président

Rédacteur en chef :

Sylvie Maurutto

sylvie.maurutto@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint print :

Virginie Nguyen

virginie.nguyen@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint numérique :

Frédéric Macler

frederic.macler@colmar.fr

Rédaction :

Ville de Colmar, Colmar Agglomération

Crédit photos et illustrations :

Ville de Colmar, Trace,

Observatoire de la nature, Pictural



Pour le développement économique, Colmar Agglomération s'investit... et investit !

Parmi les compétences obligatoires de Colmar Agglomération, le développement économique est évidemment porteur d'enjeux cruciaux. Amplifier ses relations avec les acteurs économiques et les principaux dirigeants, maintenir une pression fiscale limitée et donc attractive sur les entreprises, et renforcer ses outils de soutien à l'économie locale : voilà ce qui tient à cœur à Colmar Agglomération ! Car oui, l'objectif est bien la création de valeur ajoutée et donc d'emplois pour l'ensemble de la population.

Aide à l'investissement matériel dans les entreprises

Elle permet de créer un environnement le plus favorable possible à l'installation et au maintien des entreprises sur son territoire.

17

entreprises aidées depuis 2016
montant total de 200 910 €

Aide à l'aménagement intérieur de locaux commerciaux, d'activité ou de services

Il s'agit d'une subvention de 20% des travaux réalisés par le nouvel exploitant d'un local vide, dans la limite de 6 000 € d'aide.

24

entreprises aidées depuis 2016
montant total de 114 339 €

Aide à la reprise de locaux d'activité vacants

Elle s'adresse à toute personne faisant l'acquisition d'un local inexploité depuis plus de 6 mois, afin d'y implanter une nouvelle activité. L'aide accordée est de 20% des frais d'acquisition, dans la limite de 6 000 €. Elle est cumulable avec l'aide à l'aménagement intérieur des locaux d'activité.

5

entreprises aidées depuis 2016
montant total de 30 000 €

Zones industrielles et d'activités

• Zone industrielle de Colmar

Le programme de renouvellement de la voirie s'est poursuivi en 2016, avec la rénovation de la 2^e tranche de la rue Lavoisier, entre la rue André Kiener et l'avenue de la Foire aux vins, pour un montant de 600 000 € TTC.

• Zone d'activités de Horbourg-Whir

Deux lots ont été vendus, permettant l'installation de deux entreprises : « Gasmis Sarl » (6 300 m², 375 180 € HT) et « Transports Europe Services Sarl » (2 211 m², 132 660 € HT).

• Zone d'activités Les Erlen à Wettolsheim

Un lot a été vendu, permettant l'installation de l'entreprise « Mouze Sarl » (2 691 m², 161 078 € TTC).

Chiffres clés

47 entreprises

ayant bénéficié d'aides de Colmar Agglomération depuis la mise en place des dispositifs

345 249 €

de subventions attribuées (montant global)

17 zones d'activités communautaires

Colmar Agglomération, un pilier pour l'emploi

La politique de la Ville doit permettre de développer l'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire. Colmar Agglomération s'engage donc largement sur ce thème avec par exemple :

L'emploi soutenu

Le soutien aux Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) aux côtés des communes et de leurs centres communaux d'action sociale.

Les Clauses d'insertion, qui depuis 2006, permettent aux acteurs publics d'agir en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, dans le cadre des travaux engagés par Pôle Habitat et la Ville de Colmar dans les programmes de renouvellement urbain, 5 à 10 % des heures travaillées peuvent être proposées à des personnes en recherche d'emploi.

Pôle Habitat a ainsi lancé trois opérations qui ont relancé le dispositif sur des chantiers d'envergure :

- **470 heures** réalisées en 2017 pour la construction et réhabilitation de huit logements rue de Thann

- **14 000 heures et 3 248 heures de formation** pour le chantier démolition/reconstruction/réhabilitation rue du Luxembourg

- **766 heures** d'ores et déjà réalisées en 2018 pour la construction de treize maisons route de Neuf-Brisach

Actualité

COLMAR SERT L'INSERTION

410 heures d'insertion seront comptabilisées dans le cadre de chantiers menés par la Ville de Colmar, pour l'extension de l'école Brant et pour le multi-accueil les « P'tits aviateurs ».

Chiffres clés

29 080 €

accordés en 2017 par Colmar Agglomération pour soutenir ces structures

27 565 €

versés à 13 structures (communes et CCAS) en 2018

115 471 h

d'insertion réalisées depuis 2004

184 830 €

de subventions versées tous les ans à la mission locale des jeunes

Actualité

LE PORT RHÉNAN : UNE AFFAIRE QUI ROULE !

L'établissement en charge du Port rhénan a pour vocation de **gérer les approvisionnements et les départs de marchandises par la voie fluviale rhénane, en lien avec les voies routières et ferroviaires**. En 2017, le Conseil communautaire de l'agglomération intègre cette compétence et valide son adhésion au Syndicat mixte ouvert (SMO) appelé à en compléter la gouvernance.

Cette adhésion est corrélée à la concrétisation du partenariat économique souhaité par la Communauté de communes du Pays Rhin-Brisach et Colmar Agglomération. Toutes deux travaillent au développement du port, mais aussi de la zone d'activités dite BNHG (Balgau, Namsheim, Heiteren et Geiswasser).



Enseignement supérieur : le savoir accompagné

De diplômes en labos

Colmar accueille deux campus universitaires de l'Université de Haute-Alsace (UHA) : le Grillenbreit et le Biopôle. L'IUT propose 24 diplômes, la **Faculté de marketing et d'agrosociétés (FMA)** a quant à elle mis en place des formations professionnelles dans les domaines du commerce et de l'agroalimentaire. Lui sont rattachés deux laboratoires de recherche :

- le **Laboratoire vigne biotechnologies environnement** au Biopôle,
- le **Centre de recherche sur les médiations** au Grillenbreit.

Certains diplômes sont proposés par apprentissage, ce qui permet un renforcement des liens avec le tissu économique local.

UHA
18 500 €
de subvention annuelle
de Colmar Agglomération

Substantielles subventions

Depuis le transfert de la compétence « Enseignement supérieur » au 1^{er} janvier 2014, l'agglomération soutient les établissements concernés ainsi que la recherche et l'innovation par l'attribution de différentes subventions. L'Université de Haute-Alsace, bénéficie ainsi d'une **aide financière annuelle de 18 500 €**, mais bénéficie aussi, de manière ponctuelle, d'aides sur des événements ou actions. En 2018, **deux actions ont été soutenues, pour un total de 4 500 €** (Trophée alsacien de l'innovation alimentaire et Colloque de la franchise).

Enfin, l'agglomération soutient le Pôle de compétitivité Alsace Biovalley, spécialisé dans l'innovation thérapeutique, **une subvention de 8 000 € a par exemple été versée chaque année depuis 2012.**

Actualité

LA CULTURE DU VIN...

Le cycle de conférences Vigne, vin et vigneron en Alsace, organisé par la Faculté de marketing et d'agrosociétés (FMA), vise à promouvoir la culture scientifique viti-vinicole et le patrimoine économique et culturel de la vigne et du vin. Les prochaines conférences auront lieu les 17, 24 et 31 janvier et 7 et 14 février.

Chiffres clés



3 500 étudiants
(public et privé)



18 500 €
de subvention CA
pour l'UHA



2 laboratoires
de recherche UHA





Tourisme : des chiffres et des idées

Le tourisme représente pour Colmar Agglomération une véritable économie, dont les retombées sont estimées à près de 130 M€ de chiffre d'affaires et plus de 6% des emplois.

Une étude récente a permis de mesurer le développement économique généré par le tourisme en matière de création, de modernisation et d'entretiens des hébergements et équipements sur 3 ans. C'est ainsi que Colmar Agglomération arrive en 2^e place de la Région Grand Est avec 28,887 M€ d'investissement annuel sur 3 ans.

En effet, la construction de nouveaux hôtels et d'hébergements touristiques dans toutes les communes, ces dernières années, entraîne des chantiers pour tous les corps de métier, principalement pour les entreprises régionales.

Cela confirme que le tourisme est un facteur important de l'activité économique, et donc de l'emploi. Mais aussi, au-delà des retombées économiques directes, il a développé l'attractivité de notre territoire, ce qui entraîne un intérêt croissant des investisseurs.

Un office communautaire « Colmar et sa région »

Depuis janvier 2017, un office communautaire « Colmar et sa région » a été mis en place afin d'assurer la promotion touristique pour l'ensemble de l'agglomération. Il dispose, à l'heure actuelle, de deux bureaux, à Colmar et à Turckheim. Il a pour mission de définir la politique locale de promotion et de communication touristique en lien avec Colmar Agglomération et les acteurs départementaux et régionaux, avec l'objectif de développer la destination.

De renommée internationale, la destination « Colmar » évoque tourisme urbain, musées prestigieux, villages typiques situés sur la route des Vins, vignobles et vins, plaine et rieds et attirent des visiteurs provenant de tous les continents.

Actualité

AFFAIRE DE TOURISME

Colmar Agglomération souhaite développer le tourisme d'affaires (congrès, séminaires) sur le territoire, fort pourvoyeur de rentrées financières. Le développement du nombre d'hébergements touristiques de qualité et les travaux d'agrandissement du Parc des expositions de Colmar devraient œuvrer en ce sens...

Chiffres clés

LE TOURISME POUR COLMAR AGGLOMÉRATION C'EST...



130 M€
de chiffre
d'affaires



2 900
salariés



3,5 millions
de visiteurs
par an

HÉBERGEMENT

45 hôtels
3 résidences hôtelières
500 meublés
et chambres d'hôtes
3 campings
1 auberge de jeunesse
1 port de plaisance



Transports en commun : mobilité verte et gratuité

Roulez au vert !

Le service de transports en commun de l'agglomération colmarienne s'inscrit dans une politique globale de transports urbains sur l'ensemble du bassin de vie de Colmar. **L'agglomération définit ainsi la politique des transports urbains** et met à la disposition du gestionnaire du réseau Trace les moyens nécessaires : adaptation de l'offre, financement des investissements et fixation des tarifs. Parmi les premiers réseaux français à faire le choix d'une **mobilité verte**, Colmar investit depuis 1997 dans la motorisation gaz naturel pour ses bus.

Se déplacer ? Les collégiens adorent...

Les collégiens bénéficient d'un **dispositif de gratuité des transports en commun** pendant l'année scolaire, seule la période des vacances reste à la charge des familles. L'agglomération a ainsi financé 169 000 € en 2017 pour 1 262 bénéficiaires.

Approuvé en 2012, **le Plan de déplacements urbains** engage l'agglomération à mettre en œuvre 21 actions programmées en 5 axes :

- réseau viaire, circulation et livraisons,
- stationnement,
- transports collectifs et intermodalité,
- modes doux,
- actions transversales



37 bus fonctionnent au gaz naturel sur les 40 bus du réseau Trace

Chiffres clés



2 millions de km parcourus



7,6 millions de voyages effectués



7 M€ de budget de fonctionnement par an

Actualité



NAVETTE EN CŒUR DE VILLE !

Afin d'améliorer la mobilité en centre-ville, et dans le cadre de la signature de la convention « Action cœur de ville », l'agglomération a décidé de mettre en place, d'ici 2019, des navettes électriques desservant l'hyper-centre de Colmar. Colmar Agglomération poursuit aujourd'hui son engagement en faveur d'une politique de mobilité verte avec l'achat de véhicules électriques adaptés à une circulation en centre-ville grâce à des émissions sonores réduites et à des émissions d'hydrocarbures, de fumées et de particules totalement nulles en fonctionnement.

Cyclez jeunesse !

La magie des cartes...

La direction de la communication et le service transport ont créé, en 2014, une série de **six itinéraires cyclables permettant de circuler à vélo** dans l'agglomération. Une carte supplémentaire a été éditée, qui représente l'ensemble du territoire et des pistes cyclables. Des autocollants ont été apposés sur tout le parcours. L'ensemble de ces actions sont valorisées dans le cadre du **Plan de déplacements urbains (PDU)**.



COLMAR AGGLOMÉRATION 6 itinéraires cyclables

Ces cartes ont fait l'objet d'une inauguration en mai 2015, lors de la première journée de l'environnement consacrée au vélo. La carte Décapole a été reprise dans le Relais information service (RIS) de Turckheim à destination des touristes, et promue dans le cadre d'« Alsace à vélo ».

Ces cartes sont plébiscitées par les habitants et les touristes, elles sont distribuées dans les communes, les offices du tourisme et chez les partenaires qui en font la demande.



Actualité

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES PISTES !

Deux nouveaux projets de pistes cyclables sont en cours pour 2019 : Sundhoffen-Colmar et Turckheim-Ingersheim.

Chiffres clés

9 000
Z'cartes distribuées

8 000
cartes générales

40 km
de pistes et bandes
cyclables



Équipement : des communes bien loties

Le Conseil communautaire du 30 mars 2017 a décidé de reconduire le soutien apporté par l'agglomération aux projets portés par ses communes membres. Une enveloppe pour **l'aide aux investissements d'un montant de 5 millions d'€** a été validée pour la période 2017 à 2019. Ces fonds de concours sont versés sur la base des dossiers d'équipement présentés par les communes selon les règles et conditions applicables dans ce domaine.

Actualité

FONDS DE CONCOURS POUR TURCKHEIM

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'investissement, Colmar Agglomération versera un fonds de concours global d'un montant de 224 406 euros à la ville de Turckheim (période 2017/2019) pour l'opération d'acquisition du site II de la friche papetière dit « Schwindenhammer ». L'ancienne papeterie devrait être démolie d'ici l'été 2019.

Chiffres clés

7 communes
ont bénéficié des fonds
de concours en 2017

957 000 €
versés par
Colmar Agglomération

Éduquer pour l'avenir

L'inauguration de l'Observatoire de la nature en 2010 a été le fruit d'une volonté locale forte pour doter l'agglomération d'un Centre d'initiation à la nature et à l'environnement (label CINE®). La réalisation de cet équipement s'inscrit dans le cadre d'une politique communautaire de **développement durable et d'éducation relative à l'environnement toujours très active.**

Conformément aux objectifs assignés, l'association inscrit systématiquement à son programme l'apport de réponses, en sensibilisations et en actes, aux différents points portés par **l'actualité environnementale** – notamment celle touchant au thème **de la nature en ville.**

L'Observatoire est situé en forêt du Neuland... Ses animateurs viennent toute-fois à la rencontre des habitants de toute l'agglomération!

En savoir +
www.observatoirenature.fr



Chiffres clés

😊 **10 000**
personnes
sensibilisées
par an

📅 **275**
jours
d'activité
par an

👋 **45**
animations
proposées

Colmar Agglo se jette à l'eau !

Pack GEMAPI: c'est pour Colmar Agglomération!

En lieu et place des communes membres depuis le 1^{er} janvier 2018, Colmar Agglomération a pris en charge la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

GEMAPI MISSIONS ET COMPÉTENCES



l'aménagement des bassins
ou d'une fraction de bassins hydrographiques,



l'entretien et l'aménagement
des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris leurs accès,

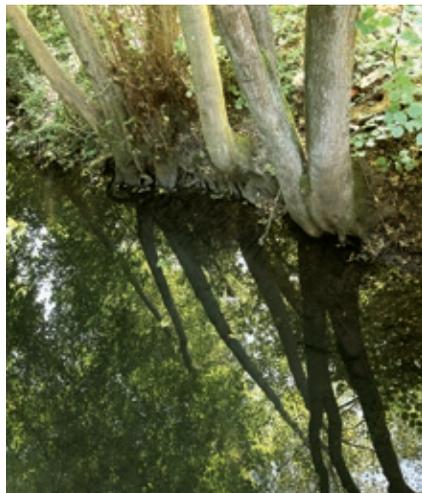


la défense
contre les inondations,



la protection et la restauration des sites, écosystèmes et zones humides,
ainsi que des formations boisées riveraines.

L'exercice de la compétence GEMAPI a été confié aux 5 Syndicats de rivières qui, en tant qu'Établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) de l'ILL, de la Lauch, des Canaux de la Plaine du Rhin, de la Fecht Amont, de la Fecht Aval et Weiss, regroupent les communautés pour tout ou partie de leurs périmètres. En février 2018, l'agglomération a acté cette délégation d'exercice et a instauré une « taxe GEMAPI » pour faire face aux nouvelles dépenses générées.



Encore plus d'eau! Colmar Agglo absorbe...

Colmar Agglomération constitue l'unité de base pour de nombreuses compétences dans le domaine de l'environnement, notamment en ce qui concerne le cycle de l'eau (production et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées). Les communes lui ont ainsi également transféré l'exercice de **missions non comprises dans le bloc de compétences GEMAPI, à savoir:**

- l'approvisionnement en eau,
- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou de lutte contre l'érosion des sols,
- la lutte contre la pollution,
- la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines,
- les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile,
- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques,
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection des ressources.



Les réseaux d'eaux dans les tuyaux

Les contrats d'exploitation des services d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales sont renouvelés au cours du second semestre 2018. Ces missions ont été confiées à la Colmarienne des eaux.

En 2018, des travaux d'investissement en eau potable, eaux usées et eaux pluviales ont été mis en œuvre pour le renouvellement, l'extension et la création de réseaux, pour un montant total de plus de 5,5 M€.

Actualité

BON ÉTAT ÉCOLO POUR L'EAU

La directive cadre sur l'eau a fixé un objectif général: atteindre le bon état écologique des cours d'eau et des nappes souterraines sur l'espace européen.

Le système d'assainissement de la station d'épuration de Colmar (traitement des eaux usées) nécessite la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble des communes raccordées, soit 49 communes. Il s'agit d'établir un programme de travaux ayant pour finalités :

- l'amélioration de la collecte de la pollution,
- la réduction des apports d'eau claire parasite,
- la réduction de l'impact des rejets en temps de pluie,
- l'amélioration du fonctionnement hydraulique de réseau.

Les études préliminaires sont en cours.

RÉSEAU EAU	RÉSEAU ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES	PRODUCTION ANNUELLE D'EAU POTABLE
515 km	513 km	8 millions de m³
COÛT ANNUEL D'EXPLOITATION 3,6 M€	COÛT ANNUEL D'EXPLOITATION 2,76 M€	CONSOMMATION 6,98 millions de m³
29 431 abonnés		



Chiffres clés



8 millions de m³
d'eau potable
produite par an



1 028 km
de réseaux



29 431 abonnés



Pas de quartier pour les déchets !

Particulièrement sensible aux questions d'environnement, l'agglomération colmarienne a mis en place un grand nombre d'actions pour la gestion des déchets.

Quand les bio-déchets ont du succès...

Avant la mise en place de la collecte des bio-déchets, la part de déchets recyclés était de 35 %, elle s'élève aujourd'hui à 54 %... la loi de transition énergétique impose aux collectivités d'atteindre un taux de 55 % d'ici 2020, Colmar Agglomération la respectera.

Trier ? Ça ne coûte rien...

Le développement de services s'est fait à moyens constants, sans augmentation de coût. Dans le même laps de temps, la taxe des ordures ménagères a baissé, passant de 7,95 % à 7,30 %, alors que la taxe moyenne nationale s'élève à près de 10 % !

De nouveaux centres de tri pour remplacer les déchetteries

Les déchetteries de Horbourg-wihr et du Ladhof sont désormais qualifiées de « centres de recyclage ». Le geste de tri a été privilégié : il ne s'agit plus simplement de se débarrasser de ses déchets, il s'agit de les trier et donc d'amorcer leur recyclage.

La déchetterie Europe sera conçue et installée à l'identique de celle du Ladhof et ce, sur un terrain de taille équivalente, en 2019.



Un tri à domicile des bio-déchets

Au printemps prochain, les usagers auront la possibilité de se rendre individuellement sur le site de Centr'Alsace compost à Sainte-Croix-en-Plaine pour acheter du compost (sacs de 40 litres) à un tarif préférentiel. Les habituelles livraisons de compost gratuit dans les communes sont maintenues.



80 %
des déchets en filière
de valorisation
(62 % sur l'ancien site)

Chiffres clés

-  **53 000 foyers** ont été équipés et formés.
-  **4 800 tonnes** de bio-déchets collectées en 1 an
-  **-30 %** des ordures ménagères

 **DES EFFORTS ET DES RÉSULTATS**

ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

2010 **329 kg/an**
produits par
un usager
en moyenne

2018 **200 kg/an**
produits par
un usager
en moyenne

Une sensibilisation des scolaires

Depuis la création de Colmar Agglomération, tous les établissements scolaires participent à ce programme. Les classes de maternelle et les CE2 bénéficient d'une demi-journée de sensibilisation autour du tri des déchets. Chaque établissement organise par ailleurs une collecte sur site des papiers usagers. Selon les tonnages collectés, **les écoles perçoivent une subvention, pour une enveloppe globale de 41 000 €.**

Des sites de collecte sélective enterrés

Plus de 79% des sites de collecte sélective sont enterrés, ce qui représente 777 conteneurs sur l'agglomération. Dans le même temps, **la collecte sélective a progressé de 24 %**. En 2019, le programme se poursuivra et l'agglomération rénovera l'un des plus anciens sites, situé rue Turenne à Colmar.

Un équipement complet de conteneurs de tri en pied d'immeuble

En partenariat avec Pôle Habitat, depuis 2010, des sites enterrés de conteneurs incluant la collecte des ordures ménagères ont pris place au pied des immeubles. Depuis 2017, d'autres bailleurs d'habitat social souhaitent mettre en place le même équipement, d'autant que l'investissement est partagé entre la collectivité et les bénéficiaires.



Ouverture de ressourceries sur le territoire

Avec la mise en place des nouvelles déchetteries, des espaces réservés à la collecte des objets pouvant encore être utilisés ont été créés. Ces derniers permettent de collecter, chaque mois, entre sept et huit tonnes d'objets. Une deuxième ressourcerie ouvrira en 2019 sur le site de la nouvelle déchetterie Europe.

DES ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Les thématiques autour desquelles se déclinent ces ateliers sont choisies de manière à encourager les comportements éco-citoyens en tous lieux et en toutes occasions. On peut par exemple apprendre à fabriquer soi-même produits ménagers, cosmétiques naturels et savons, réinventer ses façons de cuisiner, ou devenir un as de l'entretien et de la réparation de son vélo...



25 ateliers
zéro déchet en 2018



1 600 poules
distribuées en 2014,
soit 90 tonnes
de bio-déchets en moins

Distribution de poules

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, Colmar Agglomération s'est engagée à distribuer des poules aux foyers volontaires. Cette opération, initiée en 2015, permet de réduire le volume des déchets collectés globalement sur l'agglomération et d'encourager le tri sélectif des déchets et la valorisation d'une partie des déchets alimentaires. En effet, deux poules suffisent pour « éliminer » l'essentiel des bio-déchets produits par un ménage de deux personnes. Ainsi, en 2017, 60 tonnes de bio-déchets ont été consommées par les poules distribuées par Colmar Agglomération.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 mars 2019
sur agglo-colmar.fr

Actualité

ATELIERS ZÉRO DÉCHETS : INSCRIPTIONS !

Dès 2019, nous (ré)apprendrons à entretenir et réparer vêtements et linge de maison. Et pour leur permettre d'adopter l'attitude zéro déchet au plus tôt, même les bébés seront de la partie ! Bienvenue aux jeunes parents désireux de se familiariser avec l'usage des couches lavables, pour alléger leurs poubelles et préserver leur porte-monnaie !
Inscriptions sur agglo-colmar.fr.

Publications des ateliers sur le site de CA : début 2019



Énergie: renouveler... les idées!

Colmar Agglomération déploie, depuis 2008, une politique de transition énergétique et écologique, notamment dans le domaine de l'habitat, qui constitue le principal gisement d'économies. Le secteur du bâtiment représente en effet, à lui seul, 40% des consommations énergétiques et 29% des émissions de gaz à effet de serre. (source : schéma régional climat air énergie).

Hauteur de vue...

La démarche de la collectivité se distingue par une approche résolument globale. Elle s'articule autour de différents dispositifs touchant à la sensibilisation et au conseil indépendant et gratuit, pouvant aller jusqu'à l'incitation financière à la rénovation énergétique de l'habitat.

Maîtriser l'énergie : une affaire d'engagement!

Depuis 2009

- **Création d'un Espace info-énergie**

pour renseigner les habitants sur les questions d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

- **Réalisation d'une thermographie aérienne** pour visualiser les déperditions thermiques en toiture et favoriser les travaux de rénovation énergétique. **Consultation gratuite sur agallo-colmar.fr**



- **Création d'un dispositif d'aides**

aux particuliers pour la rénovation énergétique et l'installation de systèmes de production d'énergie, en partenariat avec VIALIS (jusqu'à 6000 € par logement).

- **Création des Trophées de l'énergie**

pour mettre en valeur les travaux exemplaires de rénovation énergétique et de développement d'énergies renouvelables réalisés par des particuliers (prix d'une valeur globale de 12 000 € financé par CA, VIALIS et la SCCU).

Depuis 2016

- **Création d'une plateforme locale de rénovation énergétique**

Oktave, qui permet aux propriétaires de maisons individuelles une rénovation énergétique performante de leur logement.

2018

- **Création d'un cadastre solaire**

qui permet, sur agallo-colmar.fr, d'évaluer gratuitement la pertinence d'une installation solaire (habitations privées, locaux tertiaires ou bâtiments publics).

Chiffres clés

6 000 contacts

avec des particuliers depuis la création de l'Espace info-énergie

3 800 opérations aidées

soit 17 M€ de travaux depuis 2009

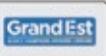
15 450 T CO₂

évités depuis 2009

Actualité

AVANCER... PROGRESSER... ET MOINS POLLUER

Le panel d'actions et d'outils développés par Colmar Agglomération s'inscrit dans une démarche de progrès plus large : le Plan climat air énergie territorial (PCAET). En révision, ce plan doit permettre au territoire de réduire ses consommations énergétiques, de limiter les émissions atmosphériques, d'améliorer la qualité de l'air, de développer les énergies renouvelables et de s'adapter au dérèglement climatique.



Soigner les conditions de vie : pré-requis au bien-vivre ensemble !

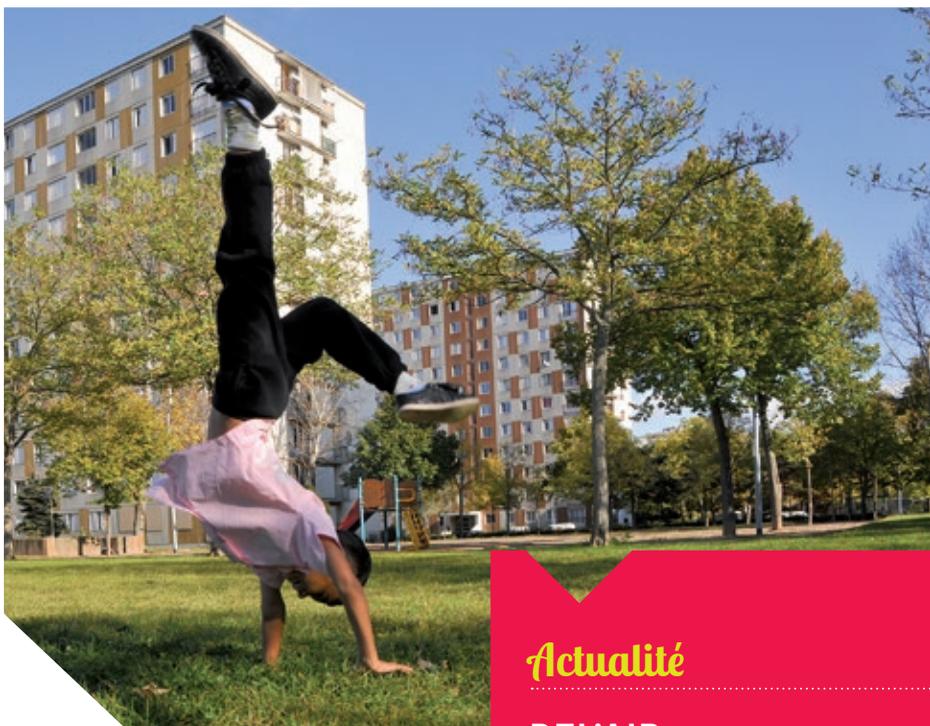
La politique de la ville consiste en une politique de cohésion urbaine et de solidarité visant à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants. Elle est aujourd'hui portée par l'intercommunalité...

Pour Colmar Agglomération, deux quartiers - tous deux situés à Colmar - ont été retenus comme prioritaires : le quartier Europe-Schweitzer et le quartier Bel'Air-Florimont.

Le contrat de ville : on s'affaire...

Signé le 30 juin 2015, le contrat de ville est le document cadre de la politique de la ville. Il fixe, pour la période 2015-2020, **trois objectifs majeurs** :

- renforcer la cohésion sociale,
- favoriser le développement économique et l'emploi,
- améliorer le cadre de vie.



Dates clés

1996-2006

Premier Contrat de Ville
porté par la Ville de Colmar
(2000-2006)

Premières opérations
de rénovation urbain,
secteur Palais Royal

2014

La Politique de la Ville
devient une compétence portée
par Colmar Agglomération

2006

Signature du
Contrat urbain de cohésion
sociale (CUCS) communal
(2006-2014)

Signature avec l'ANRU
d'une convention
(2006-2020)
Europe-Schweitzer

2015-2020

Contrat de Ville
de Colmar Agglomération

Actualité

BEL'AIR- FLORIMONT : C'EST MAINTENANT !

En juin 2018, Colmar Agglomération signe une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Celle-ci porte sur le nouveau programme de renouvellement urbain du quartier Bel'Air-Florimont.

Chiffres clés

119,9 M€ HT
programme de rénovation
urbaine du quartier
Europe-Schweitzer

30,7 M€ HT
programme de
renouvellement urbain du
quartier Bel'Air-Florimont
conventionné avec l'ANRU



Côté loisirs, pleins feux sur la base nautique !

À la plage, des services à la pelle !

Depuis 2009, la base nautique accueille le public de juin à août. Le site offre de multiples services :

- **une plage de sable fin de 380 mètres**, dont 250 de baignade surveillée, prolongée par un « solarium végétal »,
- **un module d'animations sportives** (terrains de beach-volley, beach-soccer et pétanque),
- **un espace de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans**,
- **une buvette/snack**,
- **un module « services »** (poste de secours, sanitaires, cabines et douches),
- **un parc ombragé avec appareils de musculation de plein air, tables de pique-nique et colline des glissades** (réalisé en 2016 pour un montant de 700 000 €).



Animer... c'est gagné !

Des événements ont lieu régulièrement, tels que le Colmar Trophy, les journées sportives UNSS, des initiations à la plongée sous-marine, le Schwimrun, des compétitions de photographie sous-marine, Colore Moi Colmar.

L'hygiène, c'est du propre...

Un prélèvement hebdomadaire est réalisé tout au long de la saison d'ouverture de la base nautique par l'Agence régionale de la santé. Le site conserve ainsi une qualité de l'eau particulièrement bonne.

En été, la jeunesse s'anime

Les animations été, organisées depuis 2004 avec le concours précieux des associations, permettent à la jeunesse de l'agglomération et des environs de découvrir une palette d'activités particulièrement dense tout en partageant en groupe des moments privilégiés.

Un budget partagé

L'équilibre du budget de cette opération, qui avoisine les 380 000 €, est assuré par les inscriptions des familles aux stages et par la prise en charge directe par l'agglomération d'un certain nombre de prestations, dont les coûts de personnel et de transport.

Chiffres clés

EN 2018



2 593 enfants inscrits
à 5 528 stages



33 000 enfants
ont participé aux activités
depuis 2004



72 structures
associatives partenaires

Cohésion et mixité sociale : développer l'habitat !

Le Programme local de l'habitat est le principal outil de gouvernance permettant de planifier et de mettre en œuvre la politique de logement de Colmar Agglomération. Au travers de ce document, l'agglomération définit les grandes orientations visant à assurer un développement équilibré de l'habitat - développement répondant aux besoins de tous les ménages - et à favoriser la cohésion et la mixité sociale sur le territoire.

Colmar Agglomération finalise actuellement son troisième Programme local de l'habitat, qui doit couvrir la période 2019-2024.

AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Organiser la production de logements à l'échelle intercommunale pour répondre aux enjeux de développement résidentiel de Colmar Agglomération

Connaître et maîtriser le foncier
pour accompagner les communes dans leur projet résidentiel

Produire une offre de logements diversifiée et qualitative

Renforcer les interventions sur le parc existant et mobiliser les leviers d'action existants

Mobiliser le parc existant
comme vecteur de développement résidentiel

Accompagner et relayer à l'échelle de Colmar Agglomération les actions d'amélioration du parc existant

Répondre de manière solidaire aux besoins en logement et hébergement

Développer le parc à loyer modéré,
veiller à la bonne adéquation entre l'offre et la demande sociale

Promouvoir des solutions adaptées à tous les profils de population

Actualité

CROSS COUNTRY : ON ACCOURT POUR COURIR

Le 3 février prochain, à la base nautique de Colmar-Houssen, l'Athlétic Colmar liberté triathlon (ACOLIT) organisera le championnat régional de cross country qualificatif pour les demi-finales du championnat de France. Y sont attendus 800 coureurs, avec 12 courses au programme et 12 catégories, des benjamins aux vétérans !

Chiffres clés

BASE NAUTIQUE



60 093 entrées
en 2018

448 971 usagers
en 10 ans



Fourrières : parées à garder !



Fourrière automobile : l'agglomération aux commandes...

Pour favoriser la cohérence des actions et des services sur son territoire, l'agglomération a pris en charge des compétences facultatives pour disposer d'équipements communs, dont la fourrière automobile. Elle remplit cette mission sur l'ensemble du territoire.

Afin d'assurer la partie technique des opérations d'enlèvement et de garde/restitution, l'agglomération s'appuie sur une convention avec le service du Parc automobile de la Ville. Disposant de l'agrément préfectoral, un parc sécurisé, équipé de dispositifs de protection de l'environnement, permet la garde de plus de 150 véhicules.



1 005 véhicules mis en fourrière en 2017
contre 694 en 2004

Protéger, sécuriser

La gestion de la fourrière automobile permet de sécuriser les véhicules en situation de risque ou d'assurer la fluidité du stationnement dans toute l'agglomération. Elle veille à réduire le nombre de véhicules « ventouses » ou à protéger l'environnement en faisant détruire les épaves

Fourrière animale : les bons traitements

Inauguré en septembre 2013, le refuge pour animaux et la fourrière animale de Colmar et environs sont situés dans la forêt de la Waldeslust, rue de la Fecht. Les travaux ont été réalisés en 2013 par Colmar Agglomération, qui a assuré l'essentiel du financement en apportant quelque 1,5 M€ HT. Les autres contributeurs sont le Conseil départemental du Haut-Rhin (523 000 €) et la Société protectrice des animaux (380 000 €).



806 animaux capturés en 2017
contre 745 en 2016



Actualité

LA SPA SOIGNE LES FRAIS VÉTÉRINAIRES

La SPA de Colmar intervient en matière de fourrière animale pour le ramassage, le transport et la mise en fourrière des animaux errants sur le territoire de l'agglomération. Afin d'améliorer la gestion de sa structure et de réaliser des économies supplémentaires, elle souhaite internaliser les frais vétérinaires en construisant un cabinet vétérinaire. En juillet dernier, Colmar Agglomération a fait connaître sa participation financière, attribuant une subvention d'investissement d'un montant de 27 500 € HT (soit 20 % du montant HT de l'opération) aux travaux d'aménagement et d'extension des locaux.



Accueillir les gens du voyage

LE TAUX D'OCCUPATION EN 2017

- Site de Colmar-Katzenwangpfad (pouvant accueillir 18 familles)
54 % contre 44 % en 2016
- Aire d'Horbourg-Wihr-Stierhurst (pouvant accueillir 14 familles)
78 % contre un peu plus de 50 % en 2016

L'agglomération à la carte



Le Service d'information géographique (SIG) de Colmar Agglomération a pour mission l'administration d'un référentiel cartographique communautaire et la gestion organisée et centralisée de données géolocalisées. Il permet également de mieux **appréhender le territoire, de partager les informations et d'améliorer l'efficacité des services publics**. Le travail collaboratif autour du SIG et de ses données propose une transversalité inégalée de l'information!

Les contributions organisées de chaque acteur offrent une vraie fiabilité et une belle efficacité pour la connaissance et la communication...

La carte a la cote!

Côté grand public, la partie la plus visible est le site geo.agglo-colmar.fr: il permet de retrouver un certain nombre d'informations sur l'urbanisme, le cadastre, l'éducation, les services publics, etc.

Actualité

L'AGGLO VUE D'EN HAUT

Hiver 2018-2019 : survol de l'agglomération par un avion pour réaliser une nouvelle photographie aérienne d'une résolution au sol de 10 cm, soit 34 milliards de pixels!

Chiffres clés

24 millions
d'objets gérés dans le SIG

400 utilisateurs
professionnels réguliers

250 km
de plans topographiques

Des communes en synergie!

En 2000, soit quelques mois après la promulgation de la loi du 12 juillet 1999, existaient dans le bassin colmarien plus d'une trentaine de syndicats intercommunaux! Beaucoup trop, s'il l'on considère l'atomisation des compétences qui en découlait... Dès 1999 et sous l'impulsion de Gilbert Meyer, Maire de Colmar,

des démarches ont été entreprises afin de mettre en synergie les communes situées autour de Colmar, dans le respect bien sûr de leur autonomie. Les nombreuses rencontres de travail ont permis d'avancer de manière concertée sur les principes fondateurs d'une communauté d'agglomération. Les bases étaient posées.

L'agglomération au fil des ans...

1^{er} novembre 2003

Création de la CAC avec Colmar, Horbourg-Wihr, Houssen, Ingersheim, Sainte-Croix-en-Plaine, Turckheim, Wettolsheim et Wintzenheim / **8 communes**.

1^{er} janvier 2006

Adhésion de Jepsheim / **9 communes**.

1^{er} janvier 2012

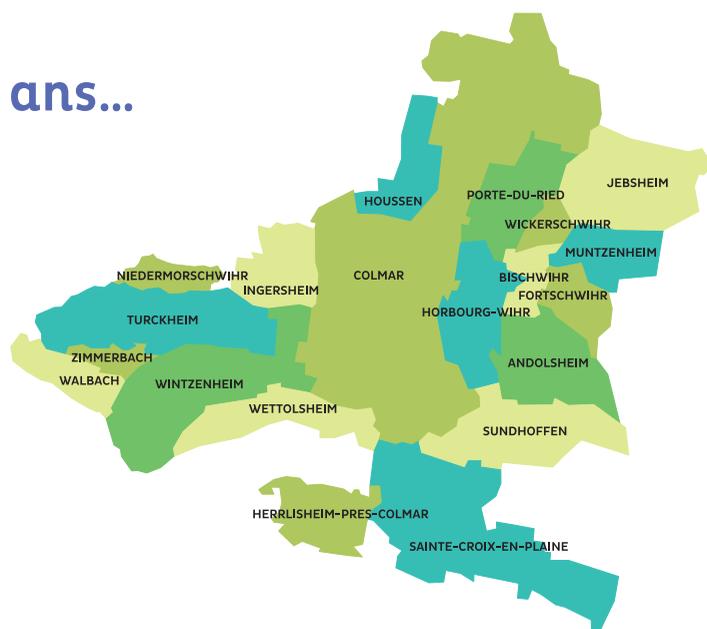
Adhésion de Herrlisheim-près Colmar, Niedermorschwihr, Walbach, Zimmerbach et Sundhoffen / **14 communes**.

30 novembre 2015

La « Communauté d'agglomération de Colmar » devient « Colmar Agglomération » (CA).

1^{er} janvier 2016

Intégration d'Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Muntzenheim, Porte du Ried (commune nouvelle associant Holtzwihr et Riedwihr) et Wickerschwihr / **20 communes**.



20
communes

116 782
habitants

244,39 km²
de superficie

Flash sur les 15 années d'activité de Colmar

L'option de base prise par Colmar Agglomération était de réaliser ce que les communes ne pouvaient plus faire seules. Ainsi, le choix a été fait de piloter les projets lourds et de laisser aux communes membres les services de proximité de leur ressort. Les compétences de Colmar Agglomération arrêtées en 2003 allaient dans ce sens avec quelques adaptations par la suite. Ainsi en 15 ans, Colmar Agglomération a réalisé pour ses communes et avec elles, des opérations d'un coût global qui étonne dans le paysage des institutions intercommunales.

RÉSEAUX

→ 60,2 M€ investis

dans les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement sur 15 ans :
30,7 M€ : eau ; 29,5 M€ : assainissement.

Malgré ces travaux lourds, le taux de la redevance est parmi les moins élevés de France (moyenne nationale : 4,04 €/m³ en 2016 contre 2,95 €/m³ pour l'agglomération colmarienne).

→ 130 € d'économie / an / foyer

(facture-type de 120 m³).

ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Depuis toujours, Colmar Agglomération investit dans les réseaux d'eaux pluviales à hauteur de la moyenne des travaux réalisés avant la création de l'intercommunalité, montant complété annuellement par une dotation à hauteur de 15 €/habitant, soit au total :

→ 22,85 M€ en 15 ans

pour accompagner les communes.

DÉCHETS MÉNAGERS

→ diminution de la taxe

d'enlèvement des ordures ménagères, de 7,95 à 7,30 %, alors même que Colmar Agglomération mène une politique volontariste sur les déchets avec :

- de nouvelles déchetteries (4 dont 1 en cours) : Horbourg-Wihr, Colmar, Wintzenheim, Muntzenheim,
- la collecte à domicile des biodéchets (4 800 tonnes en 2018),
- 89 % d'augmentation de la collecte des emballages et papiers (55 kg en 2004 et 104 kg fin 2017),
- l'augmentation des sites de collecte des emballages ménagers (230 sites avec 777 conteneurs enterrés),
- plus de 50 sites de conteneurs enterrés (immeubles et nouveaux lotissements de plus de 20 logements).

Cette politique a permis d'atteindre les performances suivantes :

- 40 % de diminution des ordures ménagères incinérables (347 kg en 2004, 208 kg fin 2017),

- 89 % d'augmentation de la collecte des emballages et papiers

(55 kg en 2004 et 104 kg fin 2017),

- collecte des biodéchets

(inexistante en 2003, 40,3 kg /an/hab fin 2017),

- 8,8 M€ pour les nouvelles déchetteries

avec des performances de recyclage de 60 % à 80 % (de 19 filières de tri à 35 sur les nouvelles installations).

Depuis 2015, un plan de prévention des déchets permet de réduire les déchets à la source. À son actif :

- plus de 1600 poules distribuées depuis 2015, soit, environ 220 tonnes de bio déchets en moins de 4 ans,
- des ateliers zéro déchets visant à changer les comportements.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

◆ Acquisition du foncier et viabilisation des zones d'activités :

- 2,95 M€ HT d'infrastructures de l'aérodrome à Colmar ;
- 3,7 M€ HT : des Erlen à Wettolsheim ;
- 2,2 M€ HT (extension) de Sainte-Croix-en-Plaine ;
- 1,1 M€ HT (tranche 1) de Horbourg-Wihr ;

→ près de 50 entreprises implantées

- ◆ Aide à l'immobilier d'entreprises : 7,1 M€ d'avances sans intérêt prêtées par Colmar Agglomération à 9 entreprises depuis 2008 ;
- ◆ Aide à l'investissement matériel des entreprises : 17 entreprises pour 200 910 € depuis 2016 ;
- ◆ Aide à l'aménagement intérieur des locaux commerciaux, artisanaux ou de service : 24 entreprises pour 114 339 € depuis 2016 ;
- ◆ Aide à la reprise de locaux d'activités vacants : 5 bénéficiaires pour 30 000 € depuis 2016.

TRANSPORTS EN COMMUN

→ plus de 18 M€ TTC investis

dans le service des transports urbains, dont :

- 11 M€ TTC pour l'acquisition de 29 autobus ;
- 4,2 M€ TTC pour la mise en accessibilité des quais de bus.

→ 37 autobus sur 40, soit 92 %

roulent actuellement au gaz naturel de ville dans le souci d'une mobilité verte.

Agglomération

€ FONDS DE CONCOURS

Période 2008 à 2014

7,34 M€

(montant total)

Période 2014 à 2020

9,76 M€

(montant total)

Colmar Agglomération a contribué aux travaux suivants dans les communes membres :

COMMUNE	MONTANT TOTAL	EXEMPLE DE PROJET
Andolsheim	78 189 €	49 572 € pour la rénovation thermique de l'école maternelle
Bischwihr	32 652 €	aménagement de la ZAC Waldstucke
Colmar	8,40 M€	3,1 M€ pour la médiathèque
Fortschwihr	112 445 €	70 317 € pour la médiathèque et l'auberge
Herrlisheim	206 224 €	86 707 € pour l'aménagement de trottoirs
Horbourg-Wihr	819 882 €	330 372 € pour divers équipements et travaux
Houssen	309 172 €	193 315 € pour la réhabilitation de la salle polyvalente
Ingersheim	783 363 €	484 680 € pour l'atelier municipal
Jebsheim	527 295 €	144 115 € pour l'enfouissement de réseaux secs
Muntzenheim	34 537 €	travaux de voirie
Niedermorschwihr	41 300 €	29 000 € pour la restauration de l'Église Saint Gall
Porte du Ried	58 910 €	enfouissement des réseaux secs
Sainte-Croix-en-Plaine	613 203 €	266 280 € pour les ateliers et le centre d'intervention
Sundhoffen	341 235 €	117 760 € pour le centre de première intervention
Turckheim	863 919 €	398 790 € pour la création d'un espace festif
Walbach	103 182 €	57 582 € pour 3 bâtiments communaux
Wettolsheim	558 997 €	449 440 € pour l'atelier municipal
Wickerschwihr	19 245 €	13 360 € pour la création d'une aire de jeux
Wintzenheim	1,70 M€	587 576 € pour le centre culturel associatif
Zimmerbach	101 170 €	45 100 € pour l'agrandissement du dépôt communal

Reste ouverte une affectation d'un montant de 1,38 M€

au profit des communes de Bischwihr (57 213 €), Herrlisheim (107 523 €), Horbourg-Wihr (328 770 €), Houssen (119 515 €), Ingersheim (275 535 €), Muntzenheim (71 213 €), Niedermorschwihr (55 997 €), Porte du Ried (106 236 €), Walbach (53 761 €), Wettolsheim (101 907 €), Wickerschwihr (52 844 €) et Zimmerbach (51 538 €).

Flash sur les 15 années d'activité de Colmar Agglomération

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, Colmar Agglomération, en partenariat avec VIALIS, a mis en place un dispositif d'aide à la rénovation énergétique de l'habitat privé.

Depuis le début de l'opération en 2009,
3 814 demandes de subventions accordées

- **2,85 M€ d'aides depuis 2009**
(dont 1,57 M€ par la collectivité et 1,28 € par Vialis).
- **17 M€ pour les travaux**
grâce à ce dispositif,
15 450 tonnes équivalent CO₂ évités.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis 2014, Colmar Agglomérations s'est vu transférer la compétence « enseignement supérieur ». Ce transfert s'est concrétisé à travers le Contrat de plan État Région 2015-2020 par les soutiens suivants :

- **227 000 €** pour l'aménagement et de restructuration de l'École supérieure du professorat et de l'éducation,
- **506 000 €** pour l'opération Phenotis de déconstruction et reconstruction de serres sur le site de l'INRA,
- **375 000 €** pour la restructuration et la rénovation de l'IUT Génie Biologique de l'UHA au Biopôle.

- **17 000 € de subvention / an pour UHA**
de la part de Colmar Agglomération (IUT et FMA).

FOURRIÈRE ANIMALE

Équipement d'intérêt communautaire inauguré à Colmar en 2013, le bâtiment abrite la fourrière animale et le refuge.

- **2,36 M€ HT d'acquisition foncière pour le projet**
dont 1,46 M€ HT d'autofinancement CA
- **27 500 € de subvention d'investissement accordés en 2018 à la SPA pour la réalisation de locaux vétérinaires.**

BASE NAUTIQUE

Depuis son ouverture en 2009, la base nautique confirme l'attachement des usagers à cet équipement de loisirs, véritable havre de détente et de convivialité durant la période estivale.

EN 10 ANS

- **6,7 M€ d'investissements**
- **448 971 personnes**

ANIMATIONS D'ÉTÉ

Les animations d'été permettent aux jeunes de l'agglomération âgés de 5 à 18 ans, de découvrir une multitude d'activités.

Ces animations illustrent la diversité des actions développées sur le territoire.

- **380 000 € / an**
- **33 000 enfants**
ont participé aux activités depuis 2004

Il y a lieu de constater que l'activité de Colmar Agglomération est dynamique et efficace. Mais pour autant, apparaît une autre performance, la modération de la fiscalité locale. Pour preuve, constat du compte administratif 2017.



11,73 M€ d'économie globale en 2017

pour le contribuable grâce à la politique de modération fiscale de Colmar Agglomération.

Autant de pouvoir d'achat en plus pour les ménages et de marge de manœuvre pour les entreprises qui peuvent accroître leurs investissements :

-  **la cotisation foncière des entreprises :**
1,06 M€ d'économie pour les entreprises,
-  **la taxe d'habitation :**
1,78 M€ d'économie pour les ménages,
-  **la taxe foncière sur les propriétés bâties :**
2,28 M€ d'économie pour l'ensemble des contribuables,
-  **le versement transport :**
3,28 M€ d'économie pour les entreprises locales,
-  **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :**
3,32 M€ d'économie pour les contribuables.

Ainsi, la gouvernance de Colmar Agglomération a pour priorité :

- **l'efficacité avec la réalisation des projets** mis en œuvre,
- **la recherche d'une action partenariale** avec ses communes,
- **la rigueur d'une gestion irréprochable** avec à l'appui, une modération fiscale exemplaire.